



Tables Communes
Restauration Publique
Ecoresponsable

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tables Communes
68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Compte-rendu sommaire du Comité Syndical

Séance 5 mars 2024

18 h 30

L'An deux mil vingt-quatre, le cinq mars, le Comité Syndical de Tables Communes, légalement convoqué le 27 février 2024, a tenu une réunion à distance, en visioconférence, sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Président en exercice.

Le nombre de membres en exercice est de :	28
Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de :	21
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	4
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de :	25

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer. La séance démarre à 18 h 42.

Délégués présents :

BOUYSSOU Philippe, MADADI Idir, AIROUCHE Sonia, FAVE Christine, WEGEL Evelyne, NUNG Michel, VIEIRA Gildo, MRAIDI Mehrez, OURABAH-BERTOUT Ghais, CADAYS-DELHOME Corinne, DAVAUX Mélanie, KACHOUR Mohamed, DUPRE Stéphane, GIRARDET Elodie, DERNIAME Daniel, VIVIER Maryline, DUBOE Nicole, PINEAU Aline, AMMAD Majide, délégués titulaires –BAUDUIN Jessica, AUDONNET Florence, LETELLIER Catherine, BELGUESMIA Fathia, déléguées suppléantes-

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Mme JALIBERT Sylvie donne pouvoir à Mme CADAYS-DELHOME Corinne; Mme GELY Fabienne donne pouvoir à M. BOUYSSOU Philippe.

Délégués absents excusés :

GUALLIEGUE Raymond, FREIH BENGABOU Kheira, DOUCOURE Oumarou, DARAGON Guy, DECHY François, BRUSCOLINI Philippe, MARTINIS Natacha.

Secrétaire de séance : Mme DAVAUX Mélanie.

Invités à la séance : M. IGNACIO PINTO Augustin, représentant de la ville de Pantin, au titre de la Convention d'Entente entre la commune de Pantin et Tables Communes. M. IGNACIO PINTO Augustin n'a participé ni aux débats ni aux votes.

Mmes ALPHONSE Mireille, ATTIA Dominique, élues de la commune de Montreuil, et Mme MARCHAND Lise, Directrice de l'Education de la commune de Montreuil.

ORDRE DU JOUR :

1/ Demande d'adhésion de la commune de Montreuil à Tables Communes

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité syndical a décidé d'**approuver** la demande d'adhésion de la commune de Montreuil à Tables Communes comprenant le transfert des compétences mentionnées aux articles 4-2 (à savoir : la compétence obligatoire) et 4-3 des statuts (à savoir : la Fourniture de repas aux personnes âgées ; la Fourniture de repas, de collations, de matières premières et de denrées alimentaires aux établissements municipaux d'accueil du jeune enfant et la Fourniture du pain).

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

2/ Ajout d'une délégation attribuée au Président de Tables Communes par le Comité Syndical s'agissant du dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité syndical a décidé de **déléguer** au Président de Tables Communes les missions relatives au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme concernant la démolition, la transformation ou l'édification des biens réalisés par le syndicat, en complément des délégations énumérées à l'article 1 de la délibération n°2024-07 du 23 janvier 2024.

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3/ Création d'un emploi permanent de superviseur chaîne d'approvisionnement « supply chain ».

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité syndical a décidé **d'approuver** la création d'un emploi permanent de Superviseur chaîne d'approvisionnement « Supply-chain » et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4/ Autorisation de recruter des agents contractuels sur les emplois permanents créés au sein de Tables Communes

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical a décidé **d'autoriser** le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents créés au sein du syndicat, dans les conditions définies aux articles L. 332-8 et suivants du Code général de la fonction publique.

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5/ Instauration de l'allocation forfaitaire de télétravail dénommée « forfait télétravail ».

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical a décidé de l'instauration d'une allocation forfaitaire de télétravail dénommée « forfait télétravail » qui contribue au remboursement des frais engagés par l'agent bénéficiaire, dans le cadre du télétravail.

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

6/ Fixation des ajustements 2024 des contributions de l'année 2023.

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité syndical a fixé les ajustements 2024 des contributions appelées en 2023 des villes adhérentes, selon le tableau des contributions (cf. tableau présenté en séance).

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

7/ Modification de la grille des coûts unitaires de gestion pour l'exercice 2024

Au vu de l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical a approuvé la modification des tarifs (cf. tableau présenté en séance).

Adoption à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

POINTS D'INFORMATION :

Monsieur Frédéric SOUCHET, DGS de Tables Communes, informe d'une prochaine réunion, au mois de juin, des Directeur(trice)s Généraux(ales) des Services des villes adhérentes afin d'évoquer notamment :

- La politique générale de restauration de Tables Communes.
- Un point d'étape des projets innovants portés par notre établissement public.
- Un point d'étape sur l'impact de la transition vers les contenants réemployables en 2025 (calendrier, solutions choisies - bilan du recensement des problématiques dans les offices des villes par notre chargé de relation avec les villes depuis janvier 2024).

Madame Alexia SOURZAC, cheffe de projet Développement durable, informe de :

- l'obtention du diplôme ECOCERT,
- l'Appel à projets France AGRIMER « publicité et mesures éducatives ».

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Philippe BOUYSSOU, a levé la séance à 20 h 16.

A Bobigny, le 5 mars 2024.

Président

Philippe BOUYSSOU

The image shows a circular official stamp of the 'Etablissement Public de Coopération Intercommunale Tables Communes' with a blue ink signature over it. The signature is written in a cursive style and is positioned over the stamp and the printed name 'Philippe BOUYSSOU'.

Affichage le : 8 mars 2024.